



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'urbanisme et au titre de l'article L141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

Compte-rendu du Conseil d'Administration du samedi 09 décembre 2023

Début du C.A. 9h

Membres d'ECCLA et du CA présent(e)s : Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Michel BERNARD, Philippe CAZAL Dominique CLEMENT, Christian CREPEAU, Jean-Louis ESCUDIER, Gérard FALCOU, Martine LAUTREN, Christine ROQUES, Jean-Luc THIBAUT, Catherine VERGER-VIALA.

Membres du CA excusés : Françoise RECAMIER, Christine Blanchard

Merci à tous les adhérent(e)s qui se sont excusé(e)s

➤ **Point sur les thématiques traitées par ECCLA depuis le dernier C.A. du 23/09/23**

- *Les réunions mensuelles* : CDPENAF, et CODERST ainsi que CDNPS se sont déroulées sans sujets donnant lieu à objections particulières.

En CDNPS, à la demande d'ECCLA, une session va être dédiée début 2024 à une clarification de la méthode employée pour examiner les dossiers passant en commission au titre de la Loi Littoral. Au CODERST, pas trop de gros dossiers (sauf un dossier sur ORANO, voir plus loin). A noter, une CDNPS Nature avec 2 dossiers importants : Le projet d'un AP biotope pour les îles de la Sidrière et de l'Hortel dans l'étang de Salses-Leucate, et le renouvellement pour 5 ans d'un AP de protection frayères. Les 2 ont été votés à l'unanimité.

Le CESE est chronophage... Beaucoup de réunions, pas trop de résultats concrets. Un examen des cahiers écrits par les gilets jaunes stockés aux Archives Départementales de l'Aude a été autorisé pour deux personnes du CESE. Christian va également envoyer une liste de propositions de thématiques à examiner pour 2024.

La Commission des Commissaires Enquêteurs s'est déroulée fin novembre. ECCLA participe au choix des renouvellements et nouveaux C.E. pour l'Aude. Exceptionnellement cette année, tous les candidats ont été retenus.

- *Comité Sécheresse de l'Aude* :

Depuis début mai 2023, ECCLA est membre de ce Comité. Au vu de la situation plus qu'alarmante dans le département de l'Aude, ce Comité s'est réuni une fois par semaine jusqu'au 15 septembre et une fois par quinzaine depuis afin d'analyser et de gérer cette période intense de manque d'eau. En automne, 2 zones en crise et 2 en alerte renforcée sont encore identifiées. Le manque d'eau sur le département reste important avec un gros déficit de pluviométrie, plus marqué sur le littoral que sur l'ouest audois.

- *Gestion de la circulation automobile sur les plages* :

Rappel : Le bilan de l'été 2022, selon les « autorités » a semblé plutôt positif : pas d'infractions en grand nombre et, malgré quelques irréductibles, un respect global des mesures a été noté.

La réunion de bilan prévue fin novembre 2023 afin de connaître les impacts de la saison d'été 2023 a été reportée.

ECCLA rappelle que ces mesures ne sont que « transitoires » en attendant un arrêt total de la circulation et des bandes de roulage d'ici 2 ans... A suivre de près !

A noter que l'application de la réglementation va enfin être appliquée strictement sur le secteur de la Nautique. Toutefois la vigilance va rester de mise lors des manifestations à venir de moto cross et de compétitions nautiques (kite-surf, ...). Pour l'instant, l'Aude bénéficie d'un procureur particulièrement vigilant, décidé à faire appliquer la loi, en particulier la Loi Littoral.

- *Leucate/La Franqui, immeubles en front de mer* :

Rappel : Un Collectif composé de riverains et d'une association leucatoise s'est créé afin de contester la 9ème modification de Plu permettant de construire 2 immeubles en front de mer à La Franqui.

Le dossier est porté devant le T.A. par un avocat. La pétition portée par les riverains, à ce jour, a récolté plus de 17800 signatures.

Présidente : Maryse Arditi - Secrétaire : Christine Roques

Tél. Fax : 04 68 41 75 78 Courriel : eccla@wanadoo.fr

170, av. de Bordeaux - 11100 Narbonne

Site internet : eccla-asso.fr

- *Leucate /Concessions de plage :*
Rappel : FNE-OCMed a fait un recours en début d'été concernant les concessions de plages attribuées à Leucate notamment pour celles situées sur l'espace remarquable du Mouret. ECCLA avait voté contre en CDNPS et émis un avis défavorable à l'EP.
- *Leucate/ Projet de zone logistique à la gare de La Franqui :*
Comme souvent, la méfiance est de mise ... Ce projet de parkings jouxtant la gare n'est pas très clair et appelle à une grande vigilance. A surveiller de très près car il pourrait en cacher un autre plus destructeur sur le site inscrit de la falaise ...
- *La Sagne (Gruissan) : Rappel :*
Une E.P. a lieu ECCLA y participe <https://www.eccla-asso.fr/18-09-23-avis-deccla-a-le-p-sur-le-lotissement-de-la-sagne-gruissan/>. Le commissaire enquêteur a rendu son avis début décembre Il est positif : <https://sentinellesdelanature.fr > data > AlertFile > 2023 > 12 > 05 > conclusions-et-avis.pdf>
A noter que le Conseil d'Etat a été saisi et que son avis est toujours attendu. Donc, le dossier n'est pas clos. A noter aussi que Greenpeace a obtenu des moyens de Greenpeace France pour suivre ce dossier.
- *Saint Pierre la mer, projet de route/déviation :*
ECCLA est alertée de ce projet par l'Association ASPECT qui s'est recrée suite au décès de Christian Plane. Pour rappel, ECCLA avait beaucoup collaboré avec Aspect lors du projet de thalasso sur les Exals ainsi que sur la construction du domaine des Bugadelles dans la Clape.
Ce projet de route est induit par la volonté de la commune de piétoniser le centre de St Pierre pendant la saison touristique. Il consiste à faire une boucle routière par les Exals et Quarante et par la Clape pour contourner St Pierre... ECCLA va y être très vigilante.
De plus, Martine nous signale que le chenal des Exals a été agrandi et que des bateaux sont maintenant présents dans les Exals. A voir de près également.
- *Lézignan : abattage de platanes :*
ECCLA est alertée d'un abattage de 9 platanes à Lézignan par la presse et via un mail d'un opposant à ces destructions Un collectif lézignanais s'est créé contestant la raison sanitaire avancée par la commune. Ils nous demandent de l'aide. A voir si ECCLA peut les aider et comment.
- *ORANO, Rappel des épisodes précédents /*
Le Préfet a donné une autorisation pour traiter les déchets qui sont dans les bassins : projet dit TDN ou traitement des nitrates. L'Arrêté Préfectoral date de 2017. Il a été attaqué au Tribunal. Les associations ont perdu. Elles ont fait appel et en appel le Tribunal a suspendu sa décision en demandant au Préfet de faire compléter le dossier sur trois points précis, puis de refaire une enquête publique et de présenter au tribunal un nouvel arrêté préfectoral, le tout sous un délai d'un an. L'Etat a donc organisé cette nouvelle enquête publique dite enquête complémentaire car elle ne portait que sur les points demandés par le Tribunal. Grosse mobilisation contre. ECCLA maintient son avis positif en demandant des améliorations. <https://www.eccla-asso.fr/17-06-2023-avis-deccla-sur-lep-complementaire-orano-tdn-narbonne/>
Le CODERST est saisi d'un nouvel arrêté complété par quelques préconisations et il donne un avis positif. L'association Rubrésus a demandé à être entendue, ce qui a été accepté.
CLI : Cette CLI est ouverte à tous. Pour rappel, elle concerne uniquement le stockage des déchets INB. Le problème survenu cet été d'un pompage accidentel effectué par des hélicoptères des pompiers afin d'éteindre un incendie à Montredon, et ce, dans des bassins de décantation a été évoqué. L'urgence de la situation et la non information sur les contenus de ces bassins a été notée. Le capitaine des pompiers a expliqué en détail ce qui s'est passé.
Il insiste sur le fait qu'une carte audoise des endroits strictement interdits de prélèvements d'eau (particulièrement les sites Narbonne-Orano et Salsigne) a été communiquée aux services concernés, y compris au niveau national, afin qu'une telle erreur ne se reproduise pas. Il nous explique que ceci est un problème général : quand des pompiers français sont envoyés en renforts en Grèce, ils ne connaissent pas les lieux et comme ils sont en urgence, ils pompent au plus près.
- *Zone logistique à Salvaza :*
Un projet de plateforme logistique et d'extension de la zone industrielle de Salvaza (Carcassonne) impliquant l'artificialisation de 68,5 hectares dont la plupart cultivées en bio soulève la mobilisation. <http://aude.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=13442> et un collectif « Laisse béton » est créé. La grande manifestation a lieu le 14/10/23 sans heurts.
ECCLA adhère au Collectif notamment porté par la Confédération Paysanne. Une nouvelle manifestation, soutenue par les soulèvements de le Terre est programmée près de Lafarge à PLN, et interdite par la Préfecture pour motif de « non déclaration ».

- **CLE BVA :**
Suite au décès de Lucette Zeller, ce sont Paulette, Christine B et Catherine qui vont reprendre les réunions et les dossiers sur ce sujet. Lucette était également Présidente de l'association AENC, très active sur les BVA et Cuxac d'Aude. C'est Martine Lautren qui la remplace à ce poste et qui renouvelle son adhésion à ECCLA qui l'en remercie vivement.
- **Projet de centre de soin dermato à La Palme**
Après l'échec du projet sur les Exals il y a quelques années (Narbonne-Plage), ce projet revient en force sur une zone proche de La Palme. Située en zone à forts enjeux naturalistes (Natura 2000, proche du rivage, ZPS, artificialisation, ... ! Ce projet coche toutes les cases d'une atteinte réelle de notre environnement audois. L'avis de la MRAE vient le confirmer <https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-projets-de-la-mrae-occitanie-en-a1204.html> Les riverains vont se constituer en comité et ECCLA va porter une attention particulièrement vigilante à l'avancement de ce dossier.
- **Photovoltaïque :**
Une lettre ouverte a été envoyée par ECCLA aux Maires et aux élus audois afin de les alerter sur la consommation excessive d'espaces agricoles, naturels ou forestiers et les atteintes à la biodiversité induites par les méga-projets en instruction <https://www.eccla-asso.fr/13-11-2023-lettre-ouverte-sur-les-problematiques-des-panneaux-photovoltaïques-dans-laude/>
- **Zéro Artificialisation Nette (ZAN) :**
ECCLAs'est rapproché du collectif "laisse béton Salvaza" et en fait désormais parti Ce collectif organise le 10/12 une manifestation sur le littoral contre la bétonisation en général et l'usine Lafarge en particulier. A noter : une très forte hostilité des communautés de communes et des maires au concept de ZAN, ils ne comprennent pas qu'il ne s'agit pas d'arrêter de construire et d'aménager, mais de le faire autrement en consommant beaucoup moins d'espace agricole et naturel. La polémique enfle, le RN s'y engouffre.
- **Assemblée Générale des amis du PNR :**
L'AG des Amis a lieu le 23/11/23. L'association définit ses objectifs 2024 avec ses actions récurrentes (Jour de la nuit, mission vigie pour les amis du PNR, FNE, Aménagements au Grand Castérou, etc). A noter que les Amis participent activement avec ECCLA et l'UPN à l'organisation du débat eau de début mars 2024 et que sa plaquette a été renouvelée.
- **Point sur la demande de renouvellement d'agrément d'ECCLA :**
ECCLA a effectué son dépôt de dossier de demande de renouvellement d'agrément pour 5 ans le 07/11/2023 en Préfecture de l'Aude (100 pages ne 3 exemplaires).
- **Point sur le RDV avec le nouveau Préfet de l'Aude :**
Rappel : Monsieur Thierry Bonnier a été nommé Préfet des Pyrénées Orientales. Il est remplacé par M. Christian Pouget. ECCLA lui souhaite la bienvenue et lui demande par courrier un RDV afin de lui faire connaître ses préoccupations environnementales pour le département de l'Aude.
Monsieur Pouget reçoit ECCLA fin novembre, seul, sans les services. Après lui avoir souhaité la bienvenue, ECCLA lui fait connaître ses préoccupations environnementales pour le département de l'Aude lors d'un entretien de plus d'une heure.
- **Point sur notre réunion publique sur l'eau :**
Ce projet est porté par un partenariat regroupant ECCLA, Les Amis du PNR et l'UPN. La date est fixée au 02/03/2024 à l'espace Daudé de Bages de 16h à 20h suivi d'un repas partagé jusqu'à 21h30.
Le groupe de travail « eau » est créé afin d'avancer sur ce débat : il doit déterminer les thématiques abordées, trame, format, intervenants... Le projet avance bien. Une maquette du programme et des intervenants semble se définir : cycle général de l'eau (Jean-Louis), cycle de l'eau dans l'Aude/ressources (SMMAR), réglementation et contrôle (DDTM), présentation des besoins dans l'Aude (Daniel). Après une pause, des zooms /tables rondes avec divers intervenants : eau potable (Réseau11), eau agriculture (Chambre Agriculture), eaux milieux (Fédération de pêche), ... Enfin, il est prévu une table ronde avec les organismes détenant des stockages d'eau : EDF, BRL et VNF.
Beaucoup de sujets à traiter dans un temps réduit ... donc, encore beaucoup de travail pour le groupe eau !
- **Point sur l'avenir d'ECCLA et les solutions envisagées**
Rappel : Maryse et Christine ont annoncé à l'AG 2022 leur volonté de passer la main d'ici au maximum deux ans. La charge de travail effectuée bénévolement est énorme et le défi se doit d'être relevé.

Afin de continuer son activité, ECCLA doit rechercher des pistes de financements, Conseil Départemental, DREAL, Agence de l'Eau, donateurs privés, etc... Christian y travaille activement. Il cherche des possibilités auprès des sociétés et cabinets de Fund raising (collecte de fonds via le mécénat) et des fondations.

Des discussions avec le Dispositif Local d'Accompagnement 11 ont démarré, malheureusement ECCLA n'est pas éligible car nous n'avons pas encore de salariés. Mais cette situation pourrait changer car nous nous orientons vers le recrutement d'un salarié à mi-temps en contrat aidé, comme décidé lors de notre dernière Assemblée Générale.

➤ **Point sur FNE OCMed**

- Rappel : Christian fait partie du bureau. Il participe avec Maryse aux Sentinelles de l'Environnement <https://sentinellesdelanature.fr/actualite/>
- Deux nouveaux salariés ont rejoint FNE LR : Romain Ecorchard (juriste) et Simon Fégné pour suivre les aspects eau et mer. Lydie et Olivier sont toujours fidèles au poste, mais Olivier est à mi-temps. Simon Popy est toujours Président.
- *Journées de formation à Montpellier* : Le dernier trimestre 2023 ont eu lieu 3 formations : *Atelier éoliennes en mer*, *Atelier Zéro Artificialisation Nette* et *Atelier Comment agir ? 4 Années de Sentinelles de la nature en Occitanie : comment agir ?* Présentation de signalements remarquables sur le territoire.
- N'hésitez pas à aller sur le site de <https://fne-ocmed.fr/> Vous pourrez y retrouver toutes ses parutions et brochures et les nombreuses actions effectuées par la Fédération depuis sa création il y a dix ans.

➤ **Point sur le fonctionnement du site Internet et de Facebook.**

- *Site Internet* : Il est toujours aussi actif avec une moyenne de 50 visiteurs journaliers qui y effectuent une moyenne de visites entre 4 et 5 pages. Le site remanié semble plus performant et attractif. Le site d'ECCLA attend donc votre visite, n'hésitez pas à nous faire connaître vos avis et /ou remarques par mail. Le principe d'éditer une lettre d'information est validée par le C.A.
- *Facebook* : Il compte 393 « abonnés » et selon les « posts » qui y sont mis il peut avoir des centaines de « likes ». En nette progression donc... Il est envisagé de créer des comptes d'ECCLA sur d'autres réseaux sociaux. Eric propose de s'y pencher. Pour consulter notre page Facebook c'est tout simple. Dans FB taper eccla.

➤ **Questions diverses :**

- *Collectif Eco-citoyen* : Adhésion d'ECCLA à ce collectif éco -citoyen pour la santé environnementale. Il est composé de plusieurs collèges : Chercheurs, élus, associations, acteurs économiques, citoyens, ...
- L'association Tournenc - Orbieu présidée par Paulette, membre du C.A., va fêter ses 20 ans d'existence le 15/12/23. Cette association adhérente d'ECCLA, très active sur le terrain travaille avec les collectivités, le SMMAR, et les écoles de Luc/Orbieu sur les inondations, leurs préventions et les atteintes à l'environnement. Elle a notamment créé un jardin partagé qui rencontre un grand succès.
- *Les hirondelles, espèce protégée* : Les hirondelles sont une espèce protégée par la Loi. Il est interdit de détruire leurs nids sous peine de fortes amendes voire plus... <https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/conseils-biodiversite/conseils-biodiv-fiches-juridiques/protection-juridique-des-hirondelles-et-martinets> Dominique, d'Aude Nature, nous alerte sur plusieurs cas problématiques concernant l'application de cette protection. Si vous avez remarqué des nids chez vous ou à proximité, merci de lui signaler aude.nature@orange.fr Pour connaître le projet d'Aude Nature : <https://www.aude-nature.com/nos-actions/projet-hirondelles>
- ECCLA aimerait mieux faire connaître aux élus du département et l'agglomération de Narbonne le positionnement d'Eccla sur les questions environnementales, afin d'échanger, de discuter, d'être plus pertinents et d'élargir notre influence. A suivre...

Le Conseil d'Administration se termine à 12h.

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le 9 mars 2024 Merci de bien vouloir noter cette date sur vos agendas

Narbonne, le 15/12/2023

La Secrétaire d'ECCLA, Christine Roques

